

# LES SITES EVBOX-PROJETS.COM - EVBOX.PRO

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans les bornes électriques. Il s'agit d'un site de plus d'arnaque aux bornes électriques. Ce produit est bien placé dans le rayon énergies renouvelables des supermarchés de l'arnaque. Nous notons que la société ENGIE plait aux escrocs. Dans ce rayon, il est aussi proposé d'investir dans les éoliennes... Jamais cette société ne fera appel aux particuliers pour ses investissements !

Nous avons découvert que le 15 mai 2024, le nom de domaine evbox.pro venait d'être déposé. Il s'agit de la suite du site evbox-projets.com

## Le site evbox.pro

Il a été créé le 15/05/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/evbox.pro>

## Le site evbox-projets.com

Il a été créé le 27/06/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/evbox-projets.com>

## Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu

collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

## Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 87 68 07 02

Il s'inscrit dans une série intéressante :

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| volks-bk.com       | 01 87 68 06 13 |
| ing-info.eu        | 01 87 68 06 13 |
| evbox.pro          | 01 87 68 07 02 |
| clconseil-cave.com | 01 87 68 08 09 |
| aph-invest.com     | 01 87 68 08 09 |

Le numéro 01 87 68 10 66

Il s'inscrit dans une série intéressante :

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| bnl-gestion.com     | 01 87 68 10 49 |
| brsma-client.com    | 01 87 68 10 49 |
| evbox-projets.com   | 01 87 68 10 66 |
| gestion-enligne.com | 01 87 68 11 24 |
| holdingyaka.com     | 01 87 68 11 84 |

Le numéro 01 87 68 11 16

Il s'inscrit dans une série intéressante :

|                     |                |
|---------------------|----------------|
| s-c-solis.com       | 01 87 68 11 14 |
| evbox.pro           | 01 87 68 11 16 |
| gsm-france.com      | 01 87 68 11 19 |
| gestion-enligne.com | 01 87 68 11 24 |
| za-invest.com       | 01 87 68 11 48 |

Le numéro 01 87 68 03 60

Il s'inscrit dans une série intéressante :

|                |                |
|----------------|----------------|
| investing26.eu | 01 87 68 03 37 |
|----------------|----------------|

|                       |                |
|-----------------------|----------------|
| rueil-convergence.com | 01 87 68 03 43 |
| evbox-projets.com     | 01 87 68 03 60 |
| epholding-fp.com      | 01 87 68 03 83 |
| corestate-corp.com    | 01 87 68 04 84 |

### Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Sophie DUVAL
- Mme Julie CASTA
- M. Kevin JOUFFREY
- Il est usurpé le nom d'un responsable d'ENGIE. Nous ne publions donc pas son nom.

### Les produits

Il est proposé d'investir dans les bornes électriques. Nous publions un mail envoyé aux potentiels clients :

[La-page-du-site-evbox-projets.pdf](#)

Nous publions la plaquette fournie aux potentiels clients

[La-plaquette-du-site-evbox.pro.pdf](#)

Nous avons relevé une mention discrète en bas d'une page que nous reproduisons ci-dessous :

*"Dans le cadre de la loi TRACFIN, le premier investissement auprès du groupe Engie prévu à l'article L.561-25 du CMF auprès des professions déclarantes est limité à un capital de 100 000 €.*

*- Les programmes sont accessibles par borne ou par lot.*

*-Le règlement de l'impôt 30% (Flat Tax) sera effectué par le groupe Engie (12.8% IR +17.2% CSG-CRDS ), par prélèvement à la source , et un quitus fiscal au format européen sera remis au souscripteur afin de permettre à ce dernier de justifier auprès de l'administration fiscale de son pays de résidence qu'il s'est déjà acquitté de l'impôt."*

L'article L. 561-25 concerne en fait le déroulement des opérations de contrôle de la cellule TRACFIN ! Il a été inventé ce texte !!!!

### Les informations juridiques

Il est usurpé le nom de deux sociétés ! La première a été utilisée pour le nom de domaine, la deuxième pour vendre le produit !

## Conclusion

### **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

## **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>**

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

